

\$22,143,447 65
 18,355,013 33
 3,788,434 32
 8,161,813 33
 10,555,013 33
 24,180,461 56
 13,284,969 49
 11,895,492 07
 27,157,808 21
 12,815,560 50
 \$14,343,847 71
 27,186,852 25
 11,131,785 14
 \$16,055,067 11
 de notre dette,
 aucune nouvelle
 ns, aujourd'hui
 ous aurons des
 pour plus de 3
 t d'au moins 10
 unt d'au moins
 tout entier à
 chemins de fer!
 outes les amé-
 n'emprunte pas
 l'excédent des
 e régime extra-
 ble de l'hono-
 ns, se rend à
 famille, et il a
 rer à la dépense
 ession populaire
 et plus le trésor-
 ger, se repaître
 piastres pour subven-
 i ne comprend pas les

à la caisse publique. Vous avez fait remise des dettes municipales, vous avez fait des ponts municipaux, vous en êtes même à promettre le remboursement des sommes que des municipalités peuvent être appelées à payer à leurs créanciers! Le gouvernement doit tout créer, tout faire, tout réparer et l'initiative privée ne compte plus dans cette province.

Aussi vous pouvez voir à quel résultat vous en êtes rendus.

Vous accusez vos prédécesseurs de vos malheurs; or cette Chambre a voté, à votre demande, un emprunt de \$3,500,000 pour payer la dette flottante que vos prédécesseurs avaient laissée?

Qu'avez-vous fait de ces millions? Qu'avez-vous fait des \$553,000 d'arrérages qu'ont mis en votre caisse les taxes commerciales toujours combattues par vous?

Qu'avez-vous fait des \$2,200,000 de dépôt sacrés confiés à votre caisse par certaines compagnies de chemin de fer? Qu'avez-vous fait des 3 ou 4 cent mille dollars que la province d'Ontario, que Montréal, que la vente de notre domaine public vous avaient confiés! Tout est parti et vous parlez encore des dettes de vos prédécesseurs, quand ces dettes se chiffraient par moins de 4 millions, que vous avez touché près de 7 millions de recettes extraordinaires, provenant d'emprunts, de détournements, de l'aliénation de notre domaine, et que vous restez encore avec une dette flottante de près de 7 millions de piastres. (Appl.)

Vous accusez vos prédécesseurs d'avoir accumulé dettes sur dettes et de n'avoir pas pourvu au paiement des intérêts.

Vous n'êtes pas justes et vous mentez à l'histoire financière de cette province,

L'honorable M. Church, trésorier en 1878, avait imposé une taxe sur les enregistrements; il voulait sincèrement équilibrer son budget: vous l'avez violemment combattu. L'honorable M. Würtele, en 1882, a créé la taxe commerciale qui a tant servi depuis à défrayer vos folies administratives: vous l'avez combattue avec acharnement et devant le peuple et devant les tribunaux. Vous avez perdu votre cause et aujourd'hui vous vous prélassiez avec l'argent qui vous vient de cette source. (Appl.)

Et l'honorable M. Robertson, ce vétéran de la Chambre, ce maître dans les finances provinciales, lui aussi, avait songé à équilibrer son budget avant de vous laisser la place. Il avait accru vos recettes ordinaires de \$247,000 par année et aujourd'hui vous l'attaquez perfidement, je dirai lâchement, quand vous savez pourtant que sous son administration, les affaires étaient entre bonnes mains, qu'il serrait les cordons de la bourse plutôt qu'il ne les déliait. Ne l'avait-on pas surnommé le baron